

Cahier des charges de la délégation de la FLM à la COP26

Appel à candidatures

I. Contexte

En tant que communion mondiale de 148 Églises membres réparties dans 99 pays, forte de racines locales et d'une présence internationale, la Fédération luthérienne mondiale (FLM) affirme la nécessité de prendre des mesures d'urgence pour lutter contre la crise climatique.

La FLM est engagée à renforcer des efforts en faveur de la justice climatique. Les personnes qui sont marginalisées sur le plan économique et social sont touchées de manière disproportionnée par les changements climatiques. Or, les changements climatiques et les inégalités sont enfermés dans un cercle vicieux, car les changements climatiques engendrent des risques qui finissent par aggraver les inégalités. Nous plaillons donc en faveur de mesures climatiques communes mais différenciées à tous les niveaux, allant des changements de comportement individuels aux processus de décision politique de haut niveau.

Les Églises luthériennes contribuent aux mesures d'atténuation et d'adaptation au sein des populations les plus vulnérables à l'échelle locale et nationale. Notre engagement en tant que communion d'Églises est ancré dans les perspectives spirituelles et théologiques de la tradition luthérienne. Notre foi nous incite à cultiver un sens écologique de l'être humain et suscite une vocation à veiller au bien-être de toute la création.

La FLM a publié plusieurs déclarations de fond sur la justice climatique ainsi que des ressources favorisant une gestion fidèle de la Terre depuis 1977. Plus récemment, elle a annoncé en 2015 son désengagement des combustibles fossiles, soutenu la Déclaration des leaders spirituels et religieux lors du Sommet de Paris sur le climat et adopté, lors de son Assemblée de 2017, une résolution dans laquelle elle appelle les Églises membres à s'engager plus profondément dans la lutte contre les conséquences des changements climatiques. La FLM plaide en faveur d'un modèle de développement permettant de remédier aux inégalités économiques mondiales et de renforcer la résilience des communautés face aux changements climatiques. En effet, la réduction des inégalités peut contribuer à freiner les conséquences néfastes de ces derniers. Depuis 2011, les délégations de la FLM à la COP sont dirigées par des jeunes qui, partout dans le monde, mènent des projets de justice climatique aux thématiques variées : importance de prendre soin de la création, justice intergénérationnelle, moyens de participer aux processus climatiques nationaux (comme les contributions déterminées au niveau national), promotion de la reforestation dans leurs communautés respectives ou encore collecte d'idées pour un engagement à la neutralité carbone dans un but de justice climatique.

II. Délégation de jeunes de la FLM à la COP26

La COP26 se déroulera au Scottish Event Campus (SEC) de Glasgow du 31 octobre au 12 novembre 2021 (voir <https://ukcop26.org/the-conference/venue/> et <https://www.sec.co.uk/>). Elle prendra selon toute probabilité une forme hybride mêlant participation en ligne et participation en personne.

De plus amples informations sur les modalités et le format de la conférence seront fournies dans les semaines à venir.

La FLM lance un appel à la nomination de jeunes de toutes régions pour participer aux négociations de la CCNUCC lors de la COP26. Il doit y avoir un équilibre entre les genres d'au moins 40%. La délégation des jeunes de la FLM sera sélectionnée parmi les candidats en fonction du format de la conférence et du nombre de places disponibles pour la FLM. Les jeunes nommé-e-s joueront un rôle clé dans la définition des engagements de la FLM au titre de la COP26, allant d'activités de plaidoyer d'envergure nationale à une mobilisation internationale.

Tous les candidats désignés ne seront pas en mesure de participer directement à la COP 26 en tant que membres de la délégation de la FLM. Toutefois, les jeunes nommé-e-s auront l'occasion de participer à des ateliers cet automne centrés sur les thèmes abordés lors des négociations de la CCNUCC, la situation actuelle en matière de justice climatique ainsi que la création de réseaux et des apprentissages entre pairs.

IIa. Objectifs de la délégation de la FLM à la COP26

Cet événement vise d'une part à mener des actions concrètes, fondées sur la foi, en faveur de la justice climatique et, d'autre part, à renforcer le leadership des jeunes au sein de la FLM. Plusieurs méthodes sont prévues à cet effet. 1) Pour resserrer les liens entre les jeunes de la FLM, un système de mentorat sera mis en place entre les jeunes ayant déjà participé à l'événement et celles et ceux qui n'y ont pas encore participé. 2) La FLM investira dans le renforcement des compétences et le développement du leadership de chaque délégué-e et assurera un suivi des effets qui en résulteront dans les Églises membres concernées. 3) La délégation élaborera une ressource spirituelle à l'usage des Églises membres – plaçant ainsi les initiatives des jeunes sur ce sujet important au centre des communications de la FLM pendant et après l'événement.

IIb. Composition de la délégation de la FLM à la COP

La délégation sera composée de jeunes (18-30 ans) représentant les Églises membres de la FLM. Il est préférable que ses membres aient des notions et une expérience préalable en matière de justice climatique.

Toutes les Églises membres de la FLM peuvent désigner un-e délégué-e. Le soutien à la nomination doit provenir des dirigeants de l'Église membre de la FLM.

Les membres de la délégation sont considéré-e-s comme représentant la FLM dans son ensemble plutôt que leur propre Église.

IIc. Attentes à l'égard de la délégation de la FLM

Les jeunes délégué-e-s participeront activement à la planification préliminaire des activités de la délégation ainsi qu'aux discussions concernant les thèmes principaux et les méthodes d'engagement. Tous les membres s'engageront à dialoguer au sein même de la délégation, malgré les différences, et à créer un espace de confiance où l'on écoute et respecte chaque membre de la délégation. Ils et elles s'engagent également à ne pas remettre en cause les positions exprimées dans les déclarations orales ou écrites de la FLM.

Les membres de la délégation de la FLM à la COP s'engagent à respecter le Code de Conduite de la FLM et les valeurs suivantes :

- le respect mutuel,
- la transparence,
- la confidentialité,
- la prévention et la réactivité,
- la souplesse et l'ouverture d'esprit.

III. Activités menées par les membres de la délégation de la FLM

Avant la COP26 :

- Familiarisez-vous avec les dernières résolutions de la FLM en matière de justice climatique (voir <https://www.lutheranworld.org/climate-justice/resolutions-statements-climate>, les engagements précédents et les principaux messages de plaidoyer).
- Communiquez directement avec la délégation de votre pays (si possible). Informez-la de vos activités et projets et proposez-lui votre expertise.
- Partagez les ressources et les connaissances pertinentes au sein de la délégation de la FLM, en particulier si votre Église a déjà élaboré des documents relatifs à la justice climatique.
- Prenez part à l'organisation et à l'orientation de la formation en ligne de la FLM (plus de détails seront fournis ultérieurement) et participez aux réunions préparatoires avec la délégation, notamment en soutenant les préparatifs des activités qui auront lieu à Glasgow et/ou en ligne.
- Lorsque c'est pertinent et possible, engagez-vous auprès de la société civile dans votre contexte et votre région et mettez en place des réseaux, alliances et collaborations pour préparer la COP.
- Lisez les informations utiles et prenez le temps de vous préparer en consultant les sources suivantes :
 - o Site internet de la CCNUCC : <https://unfccc.int/fr>
 - o Site internet du pays hôte (en anglais) : <https://ukcop26.org/>
 - o Programme de la présidence (en anglais) : <https://ukcop26.org/the-conference/presidency-programme/>
 - o Calendrier 2021 des organes subsidiaires (à venir)
 - o Accord de Paris : <https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/l-accord-de-paris/l-accord-de-paris>
 - o Site internet de la FLM (en anglais) : <https://www.lutheranworld.org/climate-justice>

Pendant la COP26 :

- Réfléchissez à votre engagement spirituel en faveur de la justice climatique et participez aux dévotions quotidiennes.
- Participez aux activités de communication externe, notamment en réalisant de courtes vidéos pour présenter vos messages principaux au sujet de la COP26 ou en rédigeant un petit blog racontant aux autres jeunes votre expérience et votre participation.
- Participez aux réunions quotidiennes de la délégation et contribuez chaque jour aux communications internes, notamment en partageant vos notes sur les sessions auxquelles vous participez. Le partage d'informations entre les membres de la délégation est très utile, car il vous permet de vous compléter, de participer à des sessions différentes et de mettre en commun les connaissances acquises.
- Développez votre réseau et engagez le dialogue avec d'autres partenaires stratégiques.

- Contribuez à la découverte des principaux événements parallèles. Le cas échéant, posez des questions aux intervenant-e-s ou parlez-leur directement en vous présentant comme membre de la délégation des jeunes de la FLM.

Après la COP26 :

- Faites à votre Église un rapport de votre participation à la COP26.
- Contribuez à la publication d'une ressource spirituelle à l'usage des Églises membres.
- Déterminez comment vous allez poursuivre votre engagement en matière de justice climatique.

Date limite de dépôt des candidatures : le 20 août 2021. Veuillez envoyer le formulaire de candidature par courriel, accompagné de la lettre de soutien de l'Église membre, à action.justice@lutheranworld.org ou à savanna.sullivan@lutheranworld.org en indiquant en objet Délégation des jeunes de la FLM à la COP26.

Pour en savoir plus sur la délégation et son processus de sélection, vous pouvez également consulter le site <http://youngreformers.lutheranworld.org> ou contacter la responsable du programme Jeunesse de la FLM, Mme Savanna Sullivan, à l'adresse savanna.sullivan@lutheranworld.org.

Formulaire de candidature

Délégation des jeunes de la FLM à la COP26

1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom :

Poste :

Église membre de la FLM :

Lieu de résidence (pays et ville) :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :

Sexe : H F

Passeport (numéro, pays d'émission) :

Adresse électronique :

En cas de format hybride de la COP26, pourrez-vous y participer

En personne En ligne

Si vous êtes en mesure de participer en personne, veuillez indiquer d'une croix si vous souhaitez financer votre participation dans son intégralité ou en partie ou si vous souhaitez demander une subvention :

Autofinancement complet Autofinancement partiel Demande de subvention complète

2. MOTIVATION

Veuillez expliquer pourquoi vous souhaitez participer à la COP26 (200 mots maximum).

3. EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE PLAIDOYER

Avez-vous déjà participé à des activités de plaidoyer d'envergure locale, nationale, régionale ou mondiale en matière d'action climatique ? Il peut s'agir d'une activité spécifique, d'un événement, d'activités menées par des bénévoles de l'Église, etc. (200 mots maximum).

4. IDÉES POUR S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA JUSTICE CLIMATIQUE APRÈS LA COP26

Veillez décrire brièvement les idées dont vous rendrez compte à votre Église (200 mots maximum).

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Veillez indiquer tout renseignement complémentaire que vous jugez utile pour votre candidature (100 mots maximum).

Important : pensez à joindre une lettre de soutien émanant des responsables de l'Église membre.